






OBJECTIFS



-  Assurer l'accueil, les soins d'hygiène corporelle, l'alimentation et la sécurité du jeune enfant.
-  Participer à son développement et à son éducation.
-  Assurer l'entretien et l'hygiène des différents espaces de vie de l'enfant.

MATIERES ENSEIGNEES

Enseignement général	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Français	4h	4h
Informatique	1 h	1 h
Mathématiques/ Sciences	4 h	4 h
Prévention Santé Environnement	2 h	2 h
L.S.F	1 h	1 h
Anglais	1 h	1 h
Histoire-Géographie	2 h	2 h
Arts appliqués	2 h	2 h
E.P.S	2 h	2 h
Enseignement professionnel		
Sciences Médico-Sociales	4 h	4 h
Sciences et Techniques Médico-Sociales	3 h	3 h
Sciences et Techniques en Bio-Services	7 h	7 h
Biologie	1 h	1 h
Module (rédaction du rapport de stage)	2 h	2 h
Total	37 h	37 h
15 semaines de Formation en Entreprise, avec l'obligation de rédiger un rapport de stage.		

DÉBOUCHÉS

Cette formation permet de

-  travailler
 - en école maternelle, en tant qu'Agent Territorial Spécialisé en Ecole Maternelle (A. T. S. E. M.)
 - en garderie périscolaire, en crèche ou en halte garderie en tant qu'agent technique.
 - en libéral en tant qu'assistante maternelle agréée.
-  poursuivre
 - en seconde bac professionnel A.S.S.P (Accompagnement Service et Soins à la Personne).
 - en formation d'auxiliaire de puériculture ou d'aide soignante après réussite au concours

Conditions d'admission

Cette formation dure 2 ans. Elle est accessible aux élèves de :

- 3^{ème} générale sur dossier et entretien
- ou titulaires d'un autre CAP

Qualités requises

- avoir le sens des responsabilités
- être patient
- avoir l'esprit d'équipe
- être attentif aux autres
- avoir la volonté de communiquer (oral, écrit, mime ...)
- être soigneux et organisé.

Le suivi orthophonique est obligatoire